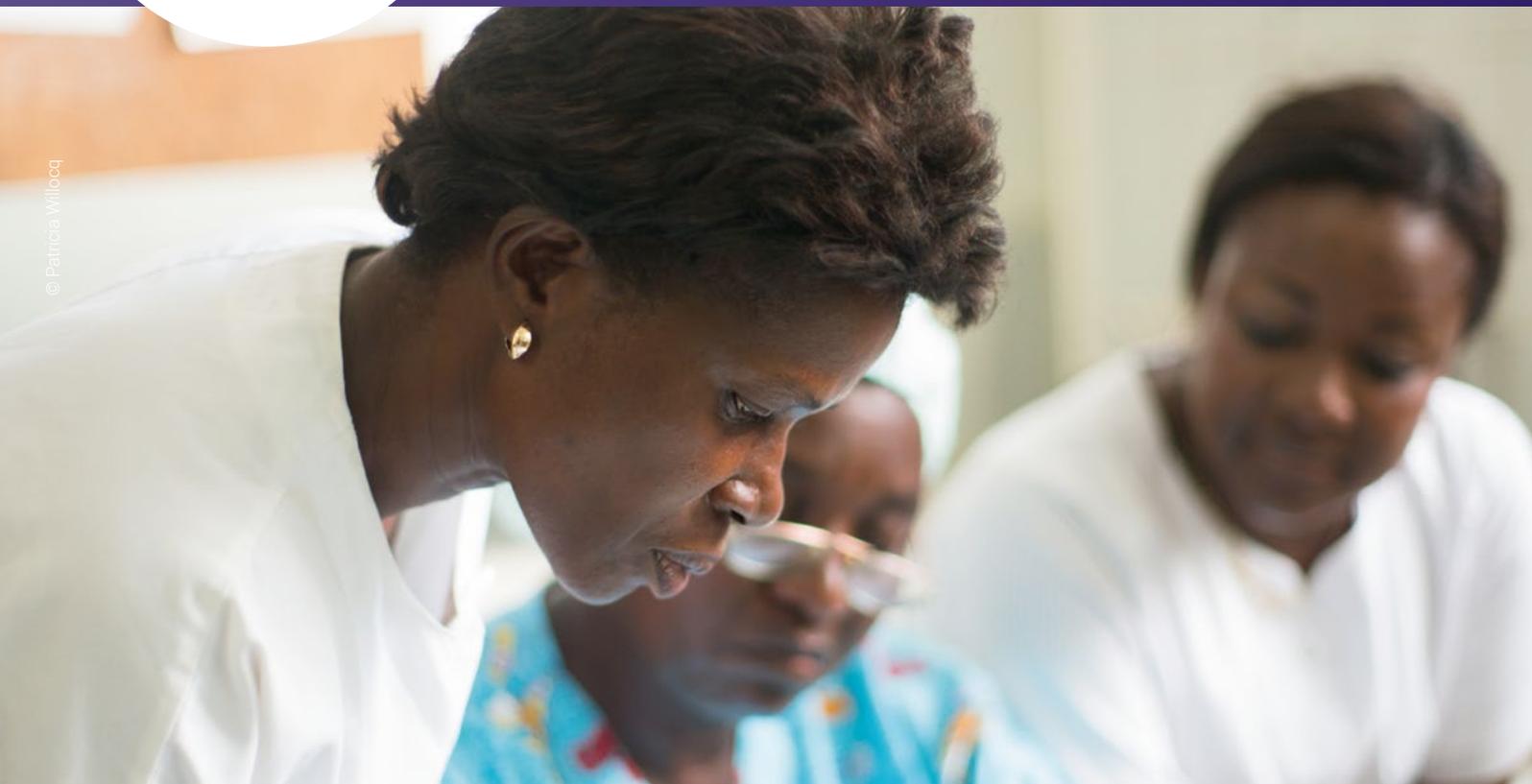




Santé et protection sociale au Sahel



© Patricia Willoq

107 M€
engagés
de 2012 à 2017

21 projets
financés en cours
de période

6 pays
bénéficiaires
dans la région

Dans les pays du Sahel, les financements de l'AFD en matière de santé et de protection sociale bénéficient en priorité aux femmes et aux jeunes enfants. Conformément aux engagements internationaux de la France, l'AFD soutient la prise en charge des populations les plus vulnérables face aux risques sociaux, climatiques et sécuritaires.

#MondeEnCommun

SOUTENIR LES FEMMES ET LES ENFANTS les plus vulnérables

1

Des situations sanitaires alarmantes

Parmi les plus pauvres de la planète, les populations du Sahel font face à de nombreux défis en santé. Faute de financements suffisants, elles souffrent à la fois d'un manque d'infrastructures et de personnels qualifiés, d'une pénurie de médicaments et de politiques de couverture sociale souvent fragiles. L'offre de soins et de services en santé sexuelle et reproductive est également très insuffisante.

Les femmes, les nouveau-nés et les enfants sont les plus directement concernés par ces carences. Le taux de mortalité infantile est 16 fois plus élevé au Sahel que dans les pays développés, et la malnutrition chronique est à l'origine d'un tiers des décès chez les enfants de moins de cinq ans. Quant à la mortalité maternelle, elle n'a que faiblement reculé ces 15 dernières années.

Des situations alarmantes aggravées par la persistance d'une forte natalité : le Niger et le Mali pourraient ainsi voir leur population tripler ou quadrupler d'ici 2050. Cette pression démographique représente un risque considérable pour les efforts de développement, dans un environnement exposé à la menace terroriste et aux dérèglements climatiques.

2

Des interventions ciblées

Au Sahel, l'AFD soutient en priorité les projets destinés à réduire la mortalité maternelle et infantile. Prévention, contraception, soins, vaccination... Elle encourage la mise en œuvre de services de qualité, aide à leur bonne gouvernance, favorise la formation et renforce le financement des services de santé et de protection sociale pour accompagner les pays dans leurs transitions démographiques et sociales.

L'AFD a pleinement pris part à la réalisation des engagements de Muskoka, convenus en 2010 par les pays membres du G8 pour améliorer la santé des mères et des enfants. Aujourd'hui, elle veille également à renforcer ses interventions en protection sociale pour aider les populations les plus pauvres à accéder à des systèmes de couverture en santé inclusifs et de qualité.

L'AFD intervient également dans les zones de crise. À travers les initiatives Kouri et Tiwara, lancées en 2017, elle aide les populations à faire face aux vulnérabilités, au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad.

I3S : promouvoir un accès gratuit aux soins

En 2013, la France a engagé 30 millions d'euros pour élargir l'accès aux soins des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes dans quatre pays du Sahel : le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Baptisée Solidarité santé Sahel (I3S), cette initiative contribue à réduire le coût de l'accès aux soins ou à garantir leur gratuité.

Au Sénégal, un demi-million d'enfants ont été pris en charge en 2015 grâce à I3S. Au Mali, l'initiative soutient la mise en place de mutuelles destinées à assurer une couverture en santé pour tous. Au Niger, elle renforce la politique de gratuité mise en œuvre par le gouvernement. Au Tchad, elle a permis la prise en charge de 800 femmes enceintes et de plus de 1 000 enfants.

Financement : 30 M€ de subventions

Durée : 3 ans

Nutrition Sahel : lutter contre la malnutrition

Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, l'AFD finance à hauteur de 10 millions d'euros le projet Nutrition Sahel. Lancé en 2018, celui-ci appuie des entreprises qui commercialisent des aliments à haute valeur nutritionnelle destinés aux mères et aux nouveau-nés. Il bénéficie également d'une subvention de 4,2 millions d'euros de la fondation Bill & Melinda Gates.

Financement : subvention de 10 M€

Durée : 3 ans

PASST 2 : appuyer le secteur de la santé au Tchad

En 2014, l'AFD a accordé une subvention de 10 millions d'euros au gouvernement tchadien, en collaboration avec Expertise France, pour soutenir le projet d'appui au secteur de la santé PASST 2. Dans la continuité des engagements de Muskoka, ce projet vise à renforcer l'offre de soins et à développer la formation des personnels de santé pour améliorer la prise en charge des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans.

Financement : subvention de 10 M€

Durée : 4 ans